



CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

UNEP/CMS/Action concertée 15.7

Français

Original : Anglais

ACTION CONCERTÉE POUR LE REQUIN PÈLERIN (*Cetorhinus maximus*)¹

Adoptée par la Conférence des Parties lors de sa 15^e réunion (Campo Grande, mars 2026)

Auteur(s) de la proposition

Irish Basking Shark Group (IBSG) et Marine Research and Conservation Foundation (MARECO)

Espèce, taxon inférieur, population ou groupe de taxons ayant des besoins communs cible

Classe : Chondrichthyens

Sous-classe : Élaasmobranches

Ordre : Lamniformes

Famille : Cetorhinidés

Genre : *Cetorhinus*

Espèce : *Cetorhinus maximus*

Inscrite aux Annexes I et II de la CMS

Aire de répartition géographique

Le requin pèlerin est une espèce hautement migratoire, que l'on trouve dans les eaux tempérées du monde entier. Les requins pèlerins occupent généralement des eaux dont la température est comprise entre 9 et 17 °C, mais ils peuvent tolérer une gamme de températures plus étendue allant de 6 à 27 °C (Johnston et al. 2022), depuis la surface jusqu'à une profondeur de plus de 1200 m (Gore et al. 2008). Dans l'Atlantique Nord, ils sont observés dans des habitats côtiers peu profonds, d'avril à septembre, où ils forment de grandes agrégations dans des zones reconnues comme des points chauds, notamment en République d'Irlande (Martin & Clark, 2008 ; CSAS, 2008). Dans le Pacifique, les requins pèlerins sont principalement signalés d'octobre à mai, historiquement le long de la côte californienne, se déplaçant de la Californie vers le Mexique et Hawaï (Dewar et al., 2018 ; Squire, 1990). Cependant, depuis une campagne d'éradication menée dans la seconde moitié du 20^e siècle, les populations de requins pèlerins ont connu un déclin atteignant 90 % sur la côte Pacifique des États-Unis et du Canada, et les observations le long de ces côtes sont désormais rares (CSAS, 2008 ; McInturf et al. 2022). Bien que les données disponibles soient limitées dans

¹ Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

l'hémisphère sud, les requins pèlerins sont observés de manière saisonnière dans certaines régions d'Amérique du Sud et d'Afrique australe, avec des enregistrements historiques et récents au Brésil et en Argentine (Lucifora et al., 2015). Des modifications dans la répartition du requin pèlerin et des déclin de population ont été observés dans le monde entier (CSAS, 2008 ; McInturf et al., 2022).

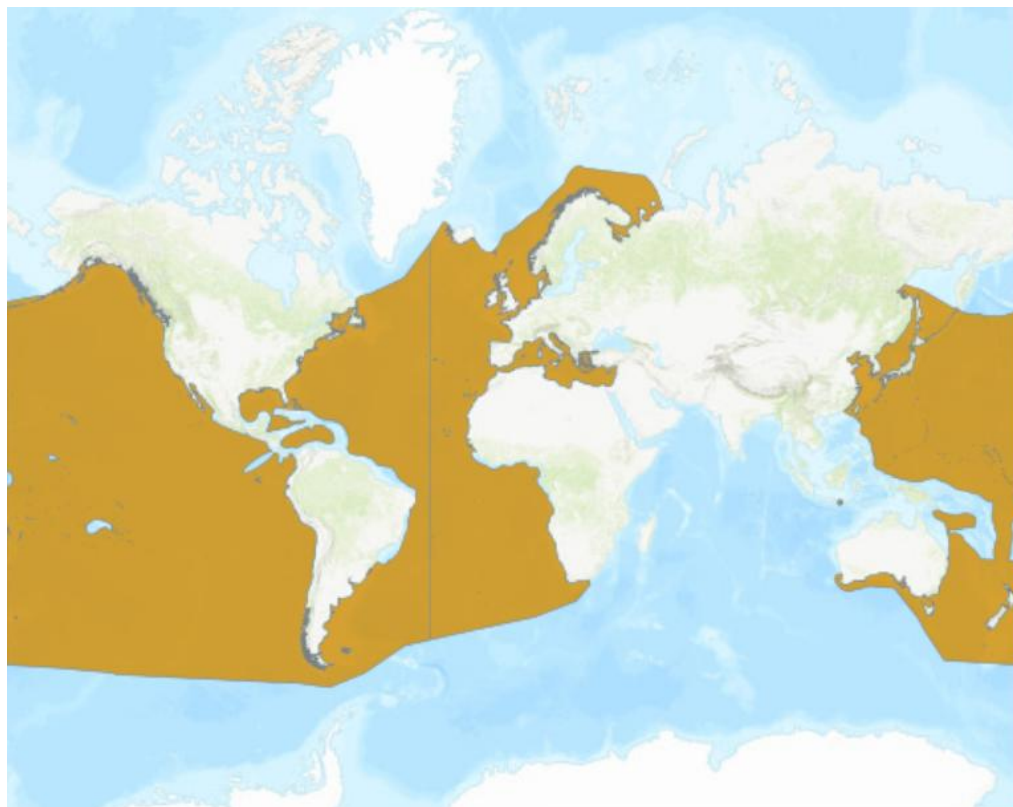


Figure 1 : Répartition du requin pèlerin (© Liste rouge de l'UICN).

Résumé des activités

Cette action concertée propose :

- 1) grâce à la science et aux organisations de conservation, de faciliter la recherche, l'éducation et l'échange avec les décideurs politiques, afin que les Parties puissent s'engager efficacement avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, des organes régionaux des pêches (ORP) et d'autres entités pertinentes pour améliorer la gestion des requins pèlerins (prévention des prises accessoires et des collisions avec les navires), notamment en contribuant à la Stratégie de Conservation et du Plan d'Action prévus du Groupe de Spécialistes des Requins de la Commission de sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN pour les requins pélagiques et les raies, en coopération avec le Mémoire d'entente sur la conservation des requins migrateurs (MdE requins) ;
- 2) d'identifier les incohérences dans le niveau de protection fourni par les différents États de l'aire de répartition Parties et de formuler des recommandations aux organismes régionaux ou nationaux responsables de la gestion du requin pèlerin, en vue de promouvoir l'harmonisation des mesures de protection à l'échelle mondiale ;

- 3) d'affiner et de promouvoir des lignes directrices internationales unifiées spécifiques aux espèces concernant les meilleures pratiques en matière d'activités touristiques, conformément au document UNEP/CMS/COP14/CRP27.3.1/Annexe 2, afin de guider les Parties États de l'aire de répartition dans la gestion et la réglementation du tourisme lié au requin pèlerin;
- 4) d'encourager la recherche sur les conséquences de la pêche sur les requins pèlerins (mortalité induite par la pêche, rejets), y compris l'amélioration des rapports aux ORP, la conception de stratégies d'atténuation des prises accessoires ainsi que l'évaluation de la mortalité des requins pèlerins après leur remise à l'eau en fonction des régions, des caractéristiques démographiques (mâles, femelles, adultes, juvéniles) et des engins de pêche. Encourager une méthodologie de déclaration unifiée et cohérente, ainsi que l'adoption des lignes directrices de l'ICCAT en matière de gestion ;
- 5) d'encourager également la recherche afin d'évaluer les impacts des collisions avec les navires sur les requins pèlerins (fréquence des incidents, taux de mortalité et méthodes pour atténuer les impacts) ;
- 6) d'uniformiser les méthodes de collecte de données sur les observations, les prises accessoires et les collisions avec des navires dans tous les États Parties afin de mieux comprendre les schémas globaux d'utilisation de l'habitat et les menaces auxquelles l'espèce est confrontée dans l'ensemble de son aire de répartition ;
- 7) d'identifier les habitats critiques pour les requins pèlerins et de promouvoir ou de soutenir la recherche visant à documenter les déplacements des requins pèlerins entre les différentes zones de leur aire de répartition (par exemple, le marquage), afin d'identifier les itinéraires ou corridors de migration possibles, ce qui permettra d'éclairer les stratégies de gestion ;
- 8) de soutenir la recherche sur les effets des changements climatiques sur les requins pèlerins selon les populations ou les régions ;

Avantages associés

Le tourisme lié aux requins pèlerins peut apporter des avantages socio-économiques importants aux communautés locales et créer des moyens de subsistance alternatifs dans les communautés côtières. L'écotourisme axé (entièrement ou en partie) sur les requins pèlerins connaît une croissance rapide dans l'Atlantique Nord, où les rassemblements saisonniers suscitent un intérêt considérable auprès du public. Les impacts de ces activités touristiques, ainsi que ceux de la pêche, de la navigation de plaisance, du trafic de drones et d'autres activités humaines, doivent être gérés afin de garantir la durabilité et la pérennité de ces activités touristiques.

L'espèce bénéficierait d'une gestion améliorée et d'efforts de conservation renforcés au-delà des limites juridictionnelles. Le présent document devrait servir de modèle aux Parties à la CMS pour les aider à mettre en œuvre leurs obligations au titre de la CMS et contribuant également à un avenir plus durable pour les requins pèlerins. Bien que les requins pèlerins soient présents dans le monde entier, la plupart des recherches se sont concentrées sur l'Atlantique Nord et en particulier, il existe actuellement peu d'informations disponibles sur la présence et le statut de l'espèce dans les pays du Sud. Il est indispensable de mener des recherches approfondies sur la taille des populations de requins pèlerins, leur répartition, leurs comportements alimentaires et leurs schémas migratoires afin de répondre efficacement aux menaces mondiales. Les actions proposées dans le cadre de l'Action concertée pourrait assurer une protection plus cohérente aux espèces migratrices dans l'ensemble de leurs aires de répartition et renforcer l'impact du travail de la CMS et de ses Parties.

Calendrier

Veillez vous référer à la section Activités et résultats attendus.

Relation avec d'autres actions de la CMS

La présente Action concertée contribuerait considérablement à la mise en œuvre des mandats suivants établis au titre de la CMS et du MdE Requins 2:

- la Résolution 12.22³ et les Décisions 13.62 à 13.63 sur les Prises accessoires ;
- la Résolution 13.3 et les Décisions 13.71 à 13.73 sur les Espèces de Chondrichthyens ;
- les Décisions 13.66 à 13.68 sur l'Observation de la vie sauvage marine ;
- le Programme de travail 2023-2025 du MdE requins : Développement d'une stratégie mondiale ; et
- les plans d'action régionaux pour les requins pélagiques

Priorité de conservation

Une réévaluation menée en 2018 de l'état de conservation global de l'espèce pour la Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a classé l'espèce comme étant en danger à l'échelle mondiale (Rigby et al. 2019). Cela s'explique par des estimations d'abondance nettement inférieures aux niveaux historiques, la demande persistante pour des ailerons de grande valeur, une diminution mondiale de la population estimée entre 50 et 79 % au cours des trois dernières générations (102 ans), ainsi que des migrations transatlantiques (Gore et al., 2008), ce qui a suscité un débat considérable sur la possibilité d'une population génétique unique dans l'Atlantique Nord. La confirmation de l'existence d'une population transatlantique unique aurait des répercussions considérables pour les autorités de gestion et les organismes de conservation des deux côtés de l'Atlantique, et l'échelle à laquelle les mesures de protection sont mises en œuvre.

Les principales menaces contemporaines qui pèsent sur les requins pèlerins incluent les captures de pêche, les impacts et les collisions avec les navires. Alors que des chercheurs ont documenté un navire qui heurte un requin pèlerin dans le seul parc marin d'Irlande (Páirc Náisiúnta na Mara), la question des collisions avec les navires reste peu étudiée (Chapple et al., 2024), malgré le fait que les routes migratoires des requins pèlerins chevauchent de nombreuses routes maritimes à travers le monde. Des efforts accrus pour collecter des données sur ce sujet contribueront à améliorer les réglementations et les meilleures pratiques, telles que la limitation volontaire ou obligatoire de la vitesse des bateaux dans les habitats importants des requins pèlerins (Chapple et al., 2024). Bien que tout aussi sous-estimé, des enchevêtrements dans des filets ont également été signalés, en Irlande (par des photographes sous-marins ; Michael O'Donnell, Nicholas Pfeiffer, pers. obs.) ainsi que d'autres endroits à travers le monde (par exemple, Hernandez et al. 2011). Le commerce international des requins pèlerins a été documenté depuis son inscription à l'Annexe II de la CITES (Magnussen et al. 2007).

2 Note rédactionnelle du Secrétariat : Toutes les décisions adoptées lors des COP précédentes ont été supprimées par la COP 15, qui a adopté une nouvelle série de décisions : <https://www.cms.int/document/decisions-conference-parties-cms-effect-after-its-15th-meeting>

3 Note rédactionnelle du Secrétariat : La résolution a été révisée lors de la COP 15.

Pertinence

Cette Action concertée jouera un rôle crucial dans le renforcement de l'engagement politique en faveur de la protection des requins pèlerins et encouragera la mise en œuvre coordonnée et rapide de mesures de conservation. Les actions recommandées dans cette AC visent à encourager une recherche et une gestion plus coopératives pour cette espèce.

La présente AC est pertinente pour la mise en œuvre de mesures relatives aux espèces hautement migratrices, car le requin pèlerin est actuellement inscrit aux Annexes I et II de la CMS, à l'Annexe 1 du Mémoire d'entente de la CMS sur la conservation des requins migrateurs (MdE requins) et à l'Annexe I (Espèces hautement migratrices) de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM). Certains États de l'aire de répartition ne disposent pas de protections juridiques pour les requins pèlerins (Lawson and Fordham, 2018), bien qu'ils puissent être dotés d'une législation de conservation qui profite à l'espèce. Une action collective est essentielle pour la conservation de cette espèce en raison de sa nature hautement migratrice.

Les mesures proposées dans cette AC soutiennent également l'accomplissement des obligations liées à d'autres mesures de conservation, car les requins pèlerins sont actuellement inscrits à l'Annexe II de la CITES, qui concerne le commerce international des requins pèlerins. Plusieurs organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) ont également pour mission de gérer les thonidés et les espèces apparentées, ainsi que les espèces touchées par la pêche au thon, telles que les requins pèlerins. Plusieurs ORGP (la Commission interaméricaine du thon tropical (CITT) 2023 ; la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) 2025 ; la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) 2012 et la Commission des pêches pour l'Atlantique Nord-Est (CPANE) 2014) et l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) 2016 ont adopté des mesures de gestion de conservation (MGC) interdisant la pêche ciblée, la conservation et la vente des requins pèlerins, d'autres ORGP/ORP n'ont pas encore adopté de MGC. Par conséquent, les actions/activités proposées par cette action concertée constituent une approche nécessaire et rationalisée pour se conformer aux accords internationaux, ainsi que des méthodes pour lutter contre les menaces persistantes qui pèsent sur les requins pèlerins.

Absence de solutions plus efficaces

À l'heure actuelle, il n'existe aucune approche internationale coordonnée en matière de recherche sur la gravité des menaces qui pèsent sur les requins pèlerins, telles que les collisions avec des navires, le changement climatique, le tourisme non réglementé, le trafic de drones et d'autres perturbations anthropiques, et de lutter contre ces menaces. Les requins pèlerins effectuent également des migrations transocéaniques et passent donc beaucoup de temps en haute mer, où les mesures de protection sont insuffisantes.

Les actions proposées, telles que l'évaluation des impacts des pêcheries sur les requins pèlerins, la documentation de la connectivité entre les habitats critiques et l'élaboration de stratégies visant à atténuer les menaces qui pèsent sur l'espèce à l'échelle mondiale, favorisera une approche plus coordonnée et permettra une compréhension globale et cohérente de l'état de l'espèce. Bon nombre de ces mesures sont également conformes au Traité sur la haute mer récemment ratifié.

État de préparation et faisabilité

De récentes initiatives prises dans d'autres forums internationaux ont révélé l'existence de réseaux d'experts prêts à soutenir les États de l'aire de répartition dans la mise en œuvre des activités proposées. Le soutien du MdE requins et des partenaires coopérants serait précieux pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action. En outre, le réseau mondial de chercheurs et de gestionnaires mis en place lors de la Conférence internationale sur les requins pélerins de 2025 constituera un point de départ utile pour contacter plusieurs États de l'aire de répartition et les ONG concernées, et les encourager à s'engager dans des actions pertinentes pour leur bassin océanique ou leur zone maritime.

Probabilité de réussite

Avec le soutien des États de l'aire de répartition, d'ONG, d'experts et d'organisations engagés, ces actions concertées ont de fortes chances de réussir. De plus, en raison de la cohérence de certaines actions concertées avec la Stratégie de conservation et les Plans d'action pour les requins pélagiques et raies adoptés dans le cadre du MdE Requins, les parties prenantes sont déjà activement mobilisées. Parmi les obstacles potentiels à la réussite, on peut citer le manque de fonds pour permettre la mise en œuvre, le manque d'adhésion politique et/ou la priorité accordée à d'autres espèces ou à d'autres préoccupations en matière de gestion.

Ampleur de l'impact probable

Les présentes actions concertées devraient améliorer la gestion et les perspectives de conservation du requin pélerin, entraînant une meilleure protection de l'espèce dans toute son aire de répartition géographique en incitant toutes les Parties à la CMS à participer à ces activités. En parallèle, ces actions peuvent ouvrir la voie à une meilleure prise en considération de la conservation des requins pélerins en haute mer grâce à la collaboration avec les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) pour assurer l'adoption de mesures de gestion cohérentes dans toutes les ORGP et encourager le respect des exigences des ORGP en matière de données.

L'un des principaux objectifs de l'action concertée est d'encourager les États de l'aire de répartition à collecter des données dans les zones où celles-ci sont rares. Le présent document vise donc à montrer aux États de l'aire de répartition comment ils peuvent améliorer leurs connaissances sur les requins pélerins à l'échelle nationale et régionale, en se connectant au réseau établi sur les requins pélerins afin de mettre en place des collaborations avec d'autres chercheurs et en s'engageant à prendre les mesures appropriées pour leur région. Certaines mesures (par exemple, les directives en matière de tourisme) ne concerneront qu'une partie des États de l'aire de répartition, tandis que d'autres concerneront la majorité des États.

Dans certaines zones maritimes, l'absence d'observations ou de données dépendantes de la pêche pour les requins pélerins se traduit par un manque de données dans certaines régions. Cette AC offre aux États de l'aire de répartition l'occasion de mettre en évidence la manière dont ils pourraient améliorer la collecte et la communication de données sur les requins pélerins à l'échelle nationale et régionale. Les États de l'aire de répartition peuvent y parvenir en s'engageant à mettre en œuvre les mesures décrites dans cette CA qui sont appropriées pour leur région, notamment en remplissant les obligations de déclaration requises auprès des organismes nationaux, de la FAO et des ORGP.

Le tourisme est une industrie en pleine expansion (par exemple au Royaume-Uni et en Irlande) et les requins pèlerins suscitent un intérêt croissant, notamment dans les régions où les observations semblent s'intensifier (par exemple en Irlande ; McInturf et al., en cours d'examen). La demande en activités touristiques liées au requin pèlerin devrait augmenter dans le monde entier, constituant ainsi à la fois une menace et une chance. Avec une gestion efficace, ces activités économiques peuvent contribuer à la gestion de l'espèce, améliorer la sensibilisation et faciliter la recherche. Cette action concertée dans le cadre de la CMS peut servir de point de départ pour affiner les lignes directrices établies dans le document UNEP/CMS/COP14/CRP27.3.1/Annexe 2 avec un modèle durable également applicable (avec des modifications) à d'autres espèces.

Rapport coût-efficacité

L'un des éléments clés des Actions concertées est d'encourager la coopération entre les Parties, l'échange d'informations et de connaissances ainsi que la création de stratégies efficaces. Si les réussites en matière de conservation peuvent être reproduites et si les meilleures pratiques (par ex. des lignes directrices en matière de tourisme et la communication des données relatives aux prises accessoires) sont établies, cette collaboration présentera un rapport coût/efficacité bien meilleur que si chaque pays suivait sa propre voie.

Consultations planifiées/entreprises

La première conférence internationale sur le requin pèlerin depuis près de vingt ans s'est tenue en Irlande en août 2025, rassemblant environ 120 participants du monde entier. Les participants représentaient des particuliers et des organisations des hémisphères nord et sud, ainsi que des régions Pacifique et Atlantique. Un « réseau sur le requin pèlerin » composé d'experts a été créé à la suite de cette réunion afin de renforcer la collaboration et la coordination à l'avenir.

Un atelier a également été organisé lors de la conférence avec pour objectifs spécifiques de garantir la collaboration entre tous les groupes et individus détenant ou collectant des données sur les requins pèlerins, ainsi que de renforcer le partage et la gestion des données au-delà des frontières internationales. Un répertoire de données en ligne sur le requin pèlerin a depuis été créé afin d'orienter les utilisateurs vers les organisations détenant des données sur le requin pèlerin (par exemple, observations, suivi, identification photographique) ainsi que des informations détaillées sur le propriétaire des données. Ce répertoire vise à présenter une image plus éclairée aux chercheurs, aux décideurs politiques et aux autres parties intéressées qui examinent les tendances dans différentes régions (<https://www.sharktrust.org/basking-shark-data-directory>). De même, des collaborateurs internationaux ont travaillé avec la NOAA (Administration américaine pour les océans et l'atmosphère) pour compiler des données sur les requins pèlerins dans le Pacifique Nord-Est, et l'IBSG a consulté des représentants du gouvernement en Irlande. Les groupes de travail sur le requin pèlerin dans la mer des Salish et le Pacifique Nord-Est, en collaboration avec la NOAA, développent également un programme d'observation régional, comprenant notamment des rapports d'observation opportunistes et des données provenant de sources en ligne (par exemple, les réseaux sociaux).

Des chercheurs au Royaume-Uni, en Irlande et aux États-Unis/Canada entreprennent actuellement ou prévoient d'entreprendre des recherches qui nous permettront de mieux comprendre les mouvements transatlantiques des requins pèlerins ainsi que leur vulnérabilité aux collisions avec les navires et aux prises accessoires. À mesure que le réseau Basking Shark Network se renforce et que la collecte de données provenant d'autres États de l'aire de répartition s'intensifie et se normalise, les principales menaces pesant sur d'autres régions de l'aire de répartition de l'espèce pourraient être révélées.

Activités et résultats attendus

Remarque : ces activités ne sont pas présentées par ordre de priorité. Les différents États de l'aire de répartition sont susceptibles d'avoir des priorités différentes en matière d'actions relatives aux requins pèlerins, et certaines des activités recommandées ne concerneront que certains États de l'aire de répartition (par exemple, les activités touristiques ne concerneront que les États de l'aire de répartition où existe un tourisme axé sur les requins pèlerins). Il est recommandé que chaque État de l'aire de répartition identifie ses propres priorités et/ou consulte les autres États de l'aire de répartition de sa zone maritime ou de sa région afin de hiérarchiser les actions.

L'élaboration d'un plan d'action spécifique à l'espèce pour les requins pèlerins, qui peut se concentrer sur une ou plusieurs régions spécifiques, peut être envisagée comme prochaine étape dans ce processus.

Activité	Produits/Résultats	Calendrier	Responsable(s)	Financement
Gestion				
Identifier les incohérences dans le niveau de protection offert par les différentes Parties États de l'aire de répartition et formuler des recommandations à l'intention des organismes régionaux ou nationaux chargés de la gestion du requin pèlerin, afin d'encourager l'harmonisation des mesures de protection à l'échelle mondiale.	Comblement des lacunes dans la protection des requins pèlerins aux niveaux national et/ou régional ; Intégrer une section dédiée aux requins pèlerins (ou des sous-sections dédiées) dans la stratégie de conservation des requins et raies pélagiques (proposée) du Groupe de spécialistes des requins de l'UICN.	2026-2028	Parties de la CMS États de l'aire de répartition, ONG, chercheurs, groupes ayant une expertise en matière de gestion mondiale/ régionale et d'engagement politique	
Faciliter la recherche, l'éducation et la collaboration avec les décideurs politiques afin que les Parties puissent s'engager efficacement dans d'autres accords environnementaux multilatéraux, ORP et autres entités pertinentes.	Amélioration des perspectives démographiques à long terme pour les requins pèlerins ; Fournir des recommandations actualisées (par exemple, des livres blancs) aux Parties contenant des informations pertinentes sur les requins pèlerins afin qu'elles puissent élaborer des politiques fondées sur des données scientifiques au sein des AME, des ORP et d'autres entités concernées afin d'améliorer la gestion des requins pèlerins.	2026-2028	ONG, chercheurs, groupes et individus possédant une expertise régionale/ mondiale dans la gestion des espèces marines et l'engagement politique	

Activité	Produits/Résultats	Calendrier	Responsable(s)	Financement
Tourisme durable				
<p>Affiner et promouvoir des lignes directrices internationales unifiées pour les meilleures pratiques relatives aux opérations touristiques.</p>	<p>Les lignes directrices de la CMS relative au tourisme pour les requins, qui s'inspirent directement des recommandations du Shark Trust, seront encore affinées.</p> <p>Mise en place de protocoles volontaires pour des interactions touristiques responsables avec les requins pèlerins/Toutes les Parties impliquées dans des activités touristiques sont informées des bonnes pratiques et encouragées à les intégrer dans leur plan de gestion du tourisme ;</p> <p>Publication d'un document d'orientation sur le tourisme responsable concernant les requins pèlerins, disponible en ligne et partagé avec les voyageurs concernés à l'échelle mondiale.</p> <p>Les recommandations touristiques seront basées sur des lignes directrices élaborées par des experts, et non par des voyageurs.</p>	<p>2026-2028</p>	<p>ONG, chercheurs et groupes impliqués dans la gestion et les politiques mondiales/régionales (par exemple, The Shark Trust)</p>	
Recherche				
<p>Encourager la recherche sur les impacts de la pêche sur les requins pèlerins (mortalité induite par la pêche, rejets), notamment en améliorant les rapports aux ORP, en élaborant des stratégies d'atténuation des prises accessoires et en évaluant la mortalité</p>	<p>Détermination de l'incidence des interactions et des taux de mortalité ;</p> <p>Propositions visant à réduire le risque d'interactions avec les requins pèlerins (par exemple, basées sur la probabilité que les requins se trouvent à la</p>	<p>2026-2029</p>	<p>Partie à la CMS et États de l'aire de répartition non-Parties; ONG, chercheurs, groupes ayant une expertise en matière de gestion de la pêche.</p>	<p>Paul M. Angell Foundation Conservation Grant (pour des recherches financées en Irlande) ; autres sources de financement nationales et internationales.</p>

Activité	Produits/Résultats	Calendrier	Responsable(s)	Financement
<p>post-remise à l'eau des requins pèlerins dans toutes les régions, pour toutes les catégories démographiques (mâles, femelles, adultes, juvéniles) et tous les engins de pêche.</p>	<p>surface ou juste en dessous de celle-ci de manière saisonnière et dans des lieux spécifiques) ; Meilleure compréhension des impacts de la pêche sur les populations de requins pélagiques ; Les informations disponibles à ce moment-là seront également intégrées dans la section consacrée aux requins pèlerins du Plan d'action pour les requins pélagiques et les raies.</p>		<p>L'interdiction de 2025 récemment adoptée par la CICTA (Rec 25-xx (à confirmer)) comprend des exigences en matière de déclaration. Ainsi, un protocole d'accord entre la CMS et les ORGP contribuerait à combler le déficit de données.</p>	
<p>Encourager la poursuite des recherches afin d'évaluer les impacts des collisions avec les navires sur les requins pèlerins.</p>	<p>Soutenir l'évaluation des impacts des collisions avec les navires sur les requins pèlerins ; Détermination de l'incidence des interactions et des taux de mortalité ; Propositions visant à réduire le risque d'interactions avec les requins pèlerins (par exemple, basées sur la probabilité que les requins se trouvent à la surface ou juste en dessous de celle-ci de manière saisonnière et dans des lieux spécifiques) ; Meilleure compréhension des menaces que représentent les collisions de navires avec les requins pèlerins, qui pourra être utilisée pour orienter les futures actions de gestion.</p>	<p>2026-2029+</p>	<p>Partie à la CMS et États de l'aire de répartition non-Parties; ONG, chercheurs (par exemple, l'Irish Basking Shark Group, ciblé sur l'Atlantique Nord)</p>	<p>Paul M. Angell Foundation Conservation Grant (pour des recherches financées en Irlande)</p>

Activité	Produits/Résultats	Calendrier	Responsable(s)	Financement
Normaliser la méthodologie de collecte des données relatives aux observations, aux prises accessoires et aux collisions avec des navires dans tous les États Parties	Bases de données partagées avec une méthodologie cohérente.	2026-2029	ONG, groupes de recherche (par exemple, The Shark Trust Voir la base de données : https://www.sharktrust.org/basking-shark-data-directory)	
Recenser les habitats critiques et comprendre la connectivité des habitats et les itinéraires de migration.	Recensement des zones critiques ; Détermination des voies de migration ; Identification des zones prioritaires pour la conservation (ZPC) (par exemple, zones d'alimentation/de reproduction prévisibles) ; Une base de données mondiale des principaux habitats du requin pèlerin, basée sur les rapports d'observation ; les ZPC sont identifiées et partagées avec les initiatives mondiales (par exemple, les aires importantes pour les requins et les raies).	2026-2029+	ONG/groupes de recherche/ agences nationales et fédérales Cela a déjà été initié dans une certaine mesure par le processus AIRR (Aires importantes pour les requins et les raies) du Groupe de spécialistes des requins de l'UICN.	Paul M. Angell Foundation Conservation Grant (pour la recherche financée en Irlande), financement du programme PEACEPLUS de l'UE, Commission de coopération environnementale (États-Unis, Mexique, Canada) ;
Soutenir les évaluations des impacts des changements climatiques sur les requins pèlerins.	Cartes régionales détaillées des impacts des changements climatiques sur la répartition des requins pèlerins, pour compléter les prévisions à grande échelle (Sun et al. 2024).	2026-2030	ONG, chercheurs (par ex. l'Irish Basking Shark Group, ciblé sur l'Atlantique Nord)	Paul M. Angell Foundation Conservation Grant (pour des recherches financées en Irlande)

Références

- Berrow, S.D. 1994. Incidental capture of elasmobranchs in bottom set gill net fishery off the south coast of Ireland. *Journal of Marine Biological Association United Kingdom* 74: 837-847.
- Berrow, S.D. 2008, article summarising Irish basking shark research and history. <http://www.iwdg.ie/article.asp?id=2053>
- Berrow, S. D. & Heardman, C. 1994. The Basking Shark *Cetorhinus maximus* (Gunnerus) in Irish waters: patterns of distribution and abundance. *Biology & Environment. Proceeding of the Royal Irish Academy B* 94(2): 101-107.
- Chapple, T. K., Cade, D. E., Goldbogen, J., Massett, N., Payne, N., & McInturf, A. G. 2024. Behavioral response of megafauna to boat collision measured via animal-borne camera and IMU. *Frontiers in Marine Science*, 11. <https://doi.org/10.3389/fmars.2024.1430961>
- CSAS (Canadian Science Advisory Secretariat) 2008. Status of Basking Sharks in Atlantic Canada, Science Advisory Report 2008/036.
- Crowe, L. M., O'Brien, O., Curtis, T. H., Leiter, S. M., Kenney, R. D., Duley, P., & Kraus, S. D. 2018. Characterization of large basking shark *Cetorhinus maximus* aggregations in the western North Atlantic Ocean. *Journal of Fish Biology*, 92(5), 1371–1384.
- Dewar, H., Wilson, S. G., Hyde, J. R., Snodgrass, O. E., Leising, A., Lam, C. H., Domokos, R., Wraith, J. A., Bograd, S. J., Van Sommeran, S. R., & Kohin, S. 2018. Basking Shark (*Cetorhinus maximus*) Movements in the Eastern North Pacific Determined Using Satellite Telemetry. *Frontiers in Marine Science*, 5.
- Doherty, P. D., Baxter, J. M., Gell, F. R., Godley, B. J., Graham, R. T., Hall, G., ... & Speedie, C. 2017. Long-term satellite tracking reveals variable seasonal migration strategies of basking sharks in the north-east Atlantic. *Scientific Reports* 7: 42837.
- Gore, Mauvis A., David Rowat, Jackie Hall, Fiona R. Gell and Rupert F. Ormond, 2008. Transatlantic migration and deep mid ocean diving by basking shark. *Biology Letters* 4(4): 395-398.
- Harvey-Clark, C. J., Stobo, W. T., Helle, E., & Mattson, M. (1999). Putative Mating Behavior in Basking Sharks off the Nova Scotia Coast. *Copeia*, 1999(3):780.
- Hernandez, S., Vögler Santos, R., Bustamante, C., and Lamilla, J. 2011. Review of the occurrence and distribution of the basking shark (*Cetorhinus maximus*) in Chilean waters. *Marine Biodiversity Records* 3: e67.
- ICES WGEF Report 2008. Basking Shark in the Northeast Atlantic (ICES areas I-XIV). Ch 7.
- ICES, 2005. Report of the Working Group on Elasmobranch Fishes ICES, CM 2005/ACFM:03.
- Johnston, E. M., Mayo, P. A., Mensink, P. J., Savetsky, E., & Houghton, J. D. R. 2019. Serendipitous re-sighting of a basking shark *Cetorhinus maximus* reveals inter-annual connectivity between American and European coastal hotspots. *Journal of Fish Biology* 95(6): 1530–1534.
- Kelly, C., Glegg, G. A., & Speedie, C. D. 2004. Management of marine wildlife disturbance. *Ocean & Coastal Management*, 47(1-2):1-19.
- Kunzlik P.A. 1988. The Basking Shark, Scottish Fisheries Information Pamphlet Number 14, Dept. of Agriculture and Fisheries Scotland.
- Lack M. and G. Sant. 2008. Illegal, unreported and unregulated shark catch: a review of current knowledge and action. Dept. of Environment, Water, Heritage and the Arts and TRAFFIC, Canberra.
- Lawson, Julia & Fordham, Sonja. (2018). *Sharks Ahead: Realizing the Potential of the Convention on Migratory Species to Conserve Elasmobranchs*.
- Lucifora, L. O., Barbini, S. A., Di Giacomo, E. E., Waessle, J. A., & Figueroa, D. E. 2015. Estimating the geographic range of a threatened shark in a data-poor region: *Cetorhinus maximus* in the South Atlantic Ocean. *Current Zoology*, 61(5): 811–826.
- Magnussen, J. E., Pikitch, E. K., Clarke, S. C., Nicholson, O., Hoelzel, A. R., Shivji, M. S. 2007. Genetic tracking of basking shark products in international trade. *Animal Conservation* 10(2): 199-207.
- Martin R.A. and Harvey-Clark, 2008, Draft Background Document for *Cetorhinus maximus* (Basking Shark) Marine Protected Areas Species and Habitats (MASH) working Group. YEAR. OSPAR Convention for the Protection of the Marine Environment. MASH 08/4/1 Add.15-E

- McInturf, A. G., Muhling, B., Bizzarro, J. J., Fanguie, N. A., Ebert, D. A., Caillaud, D., & Dewar, H. 2022. Spatial Distribution, Temporal Changes, and Knowledge Gaps in Basking Shark (*Cetorhinus maximus*) Sightings in the California Current Ecosystem. *Frontiers in Marine Science* 9.
- Sims, D.W. 2000. Can threshold foraging responses of basking sharks be used to estimate their metabolic rate? *Marine ecology progress series* 200: 289-296.
- Sims D.W., E.J. Southall, J.D. Metcalfe, M.G. Pawson, 2005. Basking Shark Population Assessment, Final report for Global Wildlife Division of DEFRA.
- Sims, D.W., Emily J. Southall, Victoria A. Quayle and Adrian M. Fox, 2000. Annual social behaviour of basking sharks associated with coastal front areas. *Proceedings of the Royal Society London B* 267: 1897-1904.
- Sims, D. W. & Reid, P. C. 2002. Congruent trends in long-term zooplankton decline in the north-east Atlantic and Basking Shark (*Cetorhinus maximus*) fishery catches off west Ireland. *Fisheries Oceanography* 11(1): 59-63.
- Sims, D.W., E.J. Southall, D.A. Merrett, J. Sanders, 2003. Effects of zooplankton density and diel period on surface swimming duration of basking sharks. *Journal of Marine Biological Association of the United Kingdom* 83: 643-646.
- Sims, D. W., Southall, E. J., Richardson, A. J., Reid, P. C. & Metcalfe, J.D. 2003. Seasonal movements and behaviour of basking sharks from archival tagging: no evidence of winter hibernation. *Marine Ecology Progress Series* 248: 187-196.
- Sims, D. W., Berrow, S. D., O'Sullivan, K. M., Pfeiffer, N. J., Collins, R., Smith, K. L., Pfeiffer, B. M., Connery, P., Wasik, S., Flounders, L., Queiroz, N., Humphries, N. E., Womersley, F. C., & Southall, E. J. 2022. Circles in the sea: Annual courtship 'torus' behaviour of basking sharks *Cetorhinus maximus* identified in the eastern North Atlantic Ocean. *Journal of Fish Biology* 101: 1160-1181.
- Sims, D.W. & Victoria A. Quayle, 1998. Selective foraging behaviour of basking sharks on zooplankton in a small scale front. *Letters to Nature* 393: 460-464.
- Squire, James L. 1990. Distribution and apparent abundance of the basking shark, *Cetorhinus maximus*, off the Central and Southern California Coast, 1962 - 85. *Marine Fisheries Review* 52(2): 8-11.
- UK and Australia Governments. 2000. Proposal to include the basking shark (*Cetorhinus maximus*) on Appendix II of the Convention on International Trade in Endangered Species (CITES). Submission to the Convention on CITES parties, Proposal I/10 and II/17.
- UK Government on behalf of the Member states of the European Community, 2002. CITES consideration of proposals for amendment of APPENDICES I and II. Proposal 12:36.